



# Assemblée générale

Distr. limitée  
16 février 2012  
Français  
Original: anglais

## Comité des utilisations pacifiques

### de l'espace extra-atmosphérique

#### Sous-Comité scientifique et technique

#### Quarante-neuvième session

Vienne, 6-17 février 2012

## Projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales

1. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-neuvième session, a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

2. Le Groupe de travail a tenu [...] séances, du [...] au [...] février 2012, sous la présidence de Peter Martinez (Afrique du Sud).

3. À la première séance, le Président du Groupe de travail a présenté un rapport sur les travaux réalisés depuis l'adoption du mandat du Groupe<sup>1</sup> par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-quatrième session, en juin 2011.

4. Conformément à son mandat, le Groupe de travail était saisi des documents ci-après:

a) Note du Secrétariat sur les expériences et les pratiques intéressant la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/103 et Add.1);

b) Document de séance contenant la liste des points de contact du Groupe de travail et des membres des groupes d'experts A à D (A/AC.105/C.1/2012/CRP.12);

c) Documents de séance contenant des rapports détaillés sur les expériences et les pratiques intéressant la viabilité à long terme des activités spatiales qui avaient été reçus d'États membres, d'observateurs permanents du Comité et d'autres organisations et entités internationales (A/AC.105/C.1/2012/CRP.13, A/AC.105/C.1/2012/CRP.14 et A/AC.105/C.1/2012/CRP.15);

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 20* (A/66/20), annexe II.



d) Document de séance contenant un rapport du Congrès international et interdisciplinaire sur les débris spatiaux intitulé “Élimination active des débris – un mécanisme essentiel pour assurer la sûreté et la viabilité de l'espace extra-atmosphérique” (A/AC.105/C.1/2012/CRP.16);

e) Document de séance contenant un rapport présenté par l'Équateur (A/AC.105/C.1/2012/CRP.18);

f) Document de séance contenant un rapport présenté par la Fédération de Russie et l'Ukraine (A/AC.105/C.1/2012/CRP.21).

5. Le Groupe de travail a rappelé que, conformément à son mandat, quatre groupes d'experts avaient été créés pour examiner les sujets suivants:

a) Utilisation viable de l'espace en faveur du développement durable sur la Terre, sous la présidence de Filipe Duarte Santos (Portugal);

b) Débris spatiaux, opérations spatiales et outils favorisant, par la collaboration, la connaissance de l'environnement spatial, sous la coprésidence de Claudio Portelli (Italie) et de Richard Buenneke (États-Unis d'Amérique);

c) Météorologie spatiale, sous la présidence de Takahiro Obara (Japon);

d) Règles et conseils aux acteurs du domaine spatial, sous la coprésidence de Sergio Marchisio (Italie) et de Anthony Wicht (Australie).

6. Le Groupe de travail a salué la création par le Secrétariat d'une page Web spéciale à accès restreint ([www.unoosa.org/oosa/en/COPUOS/stsc/lts/index.html](http://www.unoosa.org/oosa/en/COPUOS/stsc/lts/index.html)) pour faciliter l'échange d'informations sur les travaux menés par le Groupe de travail et ses quatre groupes d'experts. Le Groupe de travail a noté en outre que les données d'accès à cette page Web avaient été communiquées à toutes les missions permanentes des États membres du Comité à Vienne.

7. Le Groupe de travail a noté que les groupes d'experts B (débris spatiaux et opérations spatiales), C (météorologie spatiale) et D (réglementation) avaient tenu des réunions informelles de coordination en marge du soixante-deuxième Congrès international d'astronautique au Cap (Afrique du Sud) en octobre 2011. Les rapports de ces réunions informelles de coordination avaient été affichés sur la page Web susmentionnée.

8. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction de l'atelier qui avait eu lieu au cours de sa première séance, le 9 février 2012, conformément à son plan de travail pluriannuel. Au cours de cet atelier, le Groupe de travail avait examiné les activités menées par les groupes d'experts entre les sessions, ainsi que leurs plans de travail pour faire avancer l'exécution de leurs mandats respectifs. Un bref résumé des exposés présentés au cours de l'atelier par les présidents et les coprésidents des groupes d'experts figure dans l'annexe au présent rapport. Les exposés complets ont été affichés sur la page Web de la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, ainsi que sur la page Web spéciale de Groupe de travail.

9. Le Groupe de travail a noté qu'à l'occasion de la présentation de leurs plans de travail pour 2012 durant l'atelier, les présidents et les coprésidents des groupes d'experts avaient proposé de se réunir en marge de la cinquante-cinquième du Comité, qui se tiendra à Vienne en juin 2012, et du soixante-troisième Congrès international d'astronautique, qui se tiendra à Naples (Italie), en octobre 2012.

10. Le Groupe de travail a noté que les quatre groupes d'experts s'étaient réunis en marge de la session du Sous-Comité scientifique et technique et que les rapports sur les travaux qu'ils avaient menés après l'atelier seraient affichés sur la page Web susmentionnée.

11. Le Groupe de travail a noté qu'il était important que les groupes d'experts procèdent à une analyse des lacunes afin de déterminer les questions ayant une incidence sur la viabilité à long terme des activités spatiales qui n'étaient examinées nulle part à l'heure actuelle.

12. Il a été dit que les exploitants de satellites seraient heureux de recevoir quotidiennement des informations sur les dangers liés à la météorologie spatiale et les risques de rapprochement de trajectoires et que les groupes d'experts B et C devraient examiner les moyens de leur permettre d'accéder à ces informations et d'échanger les paramètres orbitaux afin qu'une analyse des risques aussi précise que possible puisse être réalisée.

13. Le Groupe de travail a noté que plusieurs pays exécutaient des programmes dans le but de mieux connaître l'environnement spatial et qu'une meilleure coordination entre ces programmes pourrait permettre à la communauté spatiale mondiale d'améliorer sa connaissance collective de cet environnement.

14. Il a été dit que le Bureau des affaires spatiales devrait participer aux discussions des groupes d'experts B et C concernant les centres de données, en vue de relier éventuellement le Registre des objets lancés dans l'espace tenu à jour par le Bureau avec d'autres centres de données.

15. Certaines délégations étaient d'avis que les groupes d'experts devraient tenir des consultations dans les différentes régions, notamment avec les instances régionales.

16. À sa deuxième séance, le Groupe de travail est convenu de ce qui suit:

*Réunions et décisions des groupes d'experts*

a) Conformément au mandat du Groupe de travail, les groupes d'experts se réuniront en marge et/ou pendant les sessions du Sous Comité scientifique et technique et du Comité, et à tout autre moment qu'ils auront fixé à l'avance, de préférence à la session du Sous Comité;

b) Les groupes d'experts pourront décider de tenir des réunions conjointes pour traiter des questions d'intérêt mutuel;

c) Les décisions des groupes d'experts ne seront prises que lors des réunions visées à l'alinéa a) ci-dessus;

d) Les groupes d'experts pourront décider de tenir des réunions de travail et/ou séances de coordination informelles supplémentaires pour faire avancer leurs travaux entre les sessions, mais aucune décision ne pourra y être prise;

*Rapports des groupes d'experts*

e) Les présidents et coprésidents des groupes d'experts feront rapport au Groupe de travail, lors des réunions que celui-ci tiendra pendant les sessions du

Sous-Comité scientifique et technique, sur les activités menées et les progrès enregistrés par leurs groupes respectifs entre les sessions;

*Transmission de l'information par les groupes d'experts au Groupe de travail*

f) Conformément au mandat du Groupe de travail, les groupes d'experts conviennent du statut approprié, de la fiabilité et de la pertinence des informations à fournir pour faciliter les délibérations du Groupe de travail;

g) Les groupes d'experts présenteront telles quelles les communications reçues sur la page Web spéciale mentionnée plus haut au paragraphe 6;

h) Les groupes d'experts établiront leurs projets de contributions au Groupe de travail sur la base de leur délibérations;

i) Ces projets de documents de travail seront communiqués pour observations aux États membres et aux observateurs permanents du Comité, de préférence pendant les sessions de juin 2012 et 2013 du Comité;

j) Les observations des États membres seront transmises pour examen aux différents groupes d'experts;

*Réception des contributions des groupes d'experts par le Groupe de travail*

k) Les contributions des groupes d'experts seront reçues par le Groupe de travail lors des réunions qu'il tiendra pendant les sessions du Sous-Comité scientifique et technique.

17. Le Groupe de travail a noté que son président et les présidents et coprésidents des groupes d'experts tiendraient des réunions de coordination en marge de la cinquante-cinquième session du Comité, en juin 2012. Ces réunions auront pour but de coordonner les travaux des groupes d'experts, notamment de remédier aux lacunes, de déterminer les questions transversales et d'éviter les chevauchements d'efforts. Le Groupe de travail a noté que certains des groupes d'experts pourraient décider de tenir des réunions conjointes pour traiter des questions transversales recensées lors de ces réunions de coordination.

18. À sa [...] séance, le [...] février 2012, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

## Annexe

### **Aperçu des présentations faites au cours de l'atelier organisé durant la séance du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, tenue le 9 février 2012**

#### **Présentation du groupe d'experts A: utilisation viable de l'espace en faveur du développement durable sur la Terre**

Au cours de la présentation, on a tenté d'organiser les questions relatives au développement durable selon quatre thèmes fortement interconnectés et regroupant

les obstacles à la viabilité, à savoir: a) inégalités en matière de développement, pauvreté, famine, problèmes de santé et mal-être; b) systèmes énergétiques non durables; c) changement climatique; et d) insécurité alimentaire, appauvrissement de la biodiversité, pénurie d'eau et d'autres ressources naturelles. Les questions relatives à l'accès équitable aux ressources limitées de l'espace ont également été recensées. La dernière partie de la présentation a été consacrée au processus et au calendrier d'élaboration du rapport du groupe d'experts.

#### **Présentation du groupe d'experts B: débris spatiaux, opérations spatiales et outils favorisant, par la collaboration, la connaissance de l'environnement spatial**

La présentation a commencé par l'examen des divers aspects de la question des débris spatiaux, des opérations spatiales et de la connaissance de l'environnement spatial énumérés dans le mandat du Groupe de travail qui pourraient entrer dans le champ des délibérations du groupe d'experts. Il a ensuite été question des échanges d'informations, des activités projetées et des calendriers envisagés pour ce groupe d'experts, puis on a donné un aperçu des communications sur les débris spatiaux, les opérations spatiales et la connaissance de l'environnement spatial qui ont été reçues d'États membres, d'entités intergouvernementales dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité et d'autres entités invitées.

#### **Présentation du groupe d'experts C: météorologie spatiale**

La présentation a recensé 16 zones à risque dans le contexte de la météorologie spatiale. Étant donné que les risques dépendent du temps, la surveillance continue des paramètres observables liés à ces risques est essentielle. Les capacités de surveillance actuelles dans chacune de ces zones ont été inventoriées. Combinée avec différents modèles, l'observation des paramètres de risque permet de prévoir les conditions météorologiques spatiales. Onze outils couramment utilisés pour de telles prévisions ont été recensés. Les prévisions reposent sur un partage volontaire de données météorologiques spatiales provenant d'une grande variété de capteurs sur la Terre et dans l'espace. Le Service international de l'environnement spatial, auquel contribuent 13 pays, a été cité comme exemple de coopération. Enfin, la méthodologie et le plan de travail proposés pour le groupe d'experts ont été présentés.

#### **Présentation du groupe d'experts D: règles et conseils aux acteurs du domaine spatial**

La présentation a commencé par une analyse du mandat du groupe d'experts qui avait pour objet de délimiter le champ de ses discussions et d'attirer l'attention sur d'autres travaux en cours dans le domaine réglementaire afin d'éviter les doubles emplois. Le plan de travail du groupe d'experts pour les réunions tenues en marge de la session de 2012 du Sous-Comité scientifique et technique et un projet de calendrier des travaux pour la période 2012-2014 ont été présentés.